



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 345 INTITULÉ
« RÈGLEMENT NUMÉRO 345
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 237-14 DE ZONAGE AFIN D'AGRANDIR LA ZONE M-2
ET CRÉER UNE NOUVELLE ZONE AU NORD DU PÉRIMÈTRE URBAIN ».**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil municipal de Saint-Herménégilde, un projet de règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est de modifier le règlement 237-14 de zonage pour inclure le lot 6 482 639 dans la zone M-2, puisque celui-ci est situé dans les limites du périmètre urbain, et de créer une nouvelle zone au nord du périmètre urbain afin de pouvoir réglementer de manière plus spécifique la zone non agricole (au sens de la LPTAA) située à l'extérieur du périmètre urbain.

Le projet de règlement pourra alors être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Le conseil a l'intention d'adopter le règlement à la séance régulière du conseil qui se tiendra le 12 mai 2025 à 19 h 00, au 776, rue Principale à St-Herménégilde.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 15^e jour d'avril 2025.



Jeanne Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, Greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 15 avril 2025 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 avril 2025.



Jeanne Bergeron
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim